

# Règlement de l'opération ZODIAC

## Offre de « Connecté à la sérénité »

### ARTICLE 1/ PRÉSENTATION

FLUIDRA COMMERCIAL FRANCE, ayant son siège social à Avenue Maurice Bellonte, 66000 PERPIGNAN, inscrite au RCS de PERPIGNAN sous le numéro 300300290, FLUIDRA BELGIQUE ayant son siège à Avenue Zénobe Gramme, 1300 WAVRE, et FLUIDRA S.A., ayant son siège social à Av. Alcalde Barnils, 69, 08174 Sant Cugat del Vallès, Barcelona, Espagne en tant que société mère du Groupe FLUIDRA organisent une opération promotionnelle du 7 avril au 2 juillet 2023 en France (Corse incluse) et en Belgique. Cette opération baptisée «Connecté à la sérénité » consiste à rembourser partiellement, au travers d'un bon d'achat, les clients pour l'achat d'un robot ZODIAC, effectué durant la période promotionnelle, auprès d'un revendeur inscrit à l'opération. La liste exhaustive de ces revendeurs peut être consultée à tout moment via le lien [www.zodiac-promo.fr/revendeurs](http://www.zodiac-promo.fr/revendeurs). La liste des produits porteurs de l'offre est mentionnée en annexe 1.

LES CONDITIONS ET PROCÉDURES SONT DÉTAILLÉES CI-DESSOUS

Pour obtenir votre bon d'achat, c'est simple :

- 1. ACHETEZ UN PRODUIT ZODIAC** porteur de l'offre « Connecté à la sérénité » dans l'un des points de vente participants entre le 7 avril et le 2 juillet 2023 inclus (date sur ticket de caisse ou facture faisant foi)
- 2. MUNISSEZ-VOUS DE VOTRE PREUVE D'ACHAT** (facture ou ticket de caisse avec référence(s)) et connectez-vous sur le site [www.zodiac-promo.fr](http://www.zodiac-promo.fr)
- 3. COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE DE PARTICIPATION** : complétez intégralement vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale, téléphone, et adresse email), sélectionnez le produit Zodiac® que vous avez acheté et indiquez son numéro de série (à retrouver sur votre facture et/ou sur l'étiquette placée sur le produit), indiquez le nom, la ville et le département de votre distributeur
- 4. TÉLÉCHARGEZ VOTRE PREUVE D'ACHAT** directement sur le site (format PDF, JPEG ou PNG) : Scannez ou photographiez directement votre preuve d'achat en entourant obligatoirement le libellé du produit Zodiac porteur de l'offre et la date d'achat (si vous choisissez de la photographier, assurez-vous que l'ensemble du document soit net et lisible)
- 5. VALIDEZ** votre participation au plus tard le 15 juillet 2023 sur le site [www.zodiac-promo.fr](http://www.zodiac-promo.fr)

Une notification de confirmation vous indiquant que votre participation a bien été prise en compte, sera affichée automatiquement en haut de la page du site [www.zodiac-promo.fr](http://www.zodiac-promo.fr).

## ARTICLE 2/ CONDITIONS DE PARTICIPATION GENERALES

- **EN FRANCE :**

Après réception, traitement et validation de votre participation, vous recevrez par voie postale, à l'adresse renseignée par vos soins (et dont vous faites élection de domicile), dans un délai de 4 à 6 semaines environ, votre lettre-chèque à remettre à votre revendeur ZODIAC au plus tard le 31/12/2023.

Cette lettre-chèque est un moyen de paiement dont la valeur est indiquée en chiffres et en lettres. Elle est utilisable pour règlement de tout ou partie de vos achats le jour de sa remise en main propre à votre revendeur, valable sur la totalité des produits de son point de vente. Cette lettre-chèque sera libellée à l'ordre du revendeur partenaire de l'opération, chez lequel vous avez effectué votre achat de robot Zodiac porteur de l'offre. Elle est utilisable en 1 seule fois (non divisible) et n'est pas remboursable.

- **EN BELGIQUE :**

Après réception, traitement et validation de votre participation, vous recevrez immédiatement par mail, à l'adresse-mail renseignée par vos soins lors de votre participation, votre bon d'achat numéroté (avec code unique) à imprimer impérativement et à remettre à votre revendeur ZODIAC au plus tard le 31/12/2023. Ce bon d'achat est un moyen de paiement dont la valeur est indiquée en chiffres. Il doit être obligatoirement imprimé et il est utilisable pour règlement de tout ou partie de vos achats le jour de sa remise en main propre à votre revendeur, valable sur la totalité des produits de son point de vente. Ce bon d'achat sera libellé à l'ordre du revendeur partenaire de l'opération, chez lequel vous avez effectué votre achat de robot Zodiac porteur de l'offre. Il est utilisable en 1 seule fois (non divisible) et n'est pas remboursable.

Cette offre est :

- Réservée aux particuliers du 07/04/2023 au 02/07/2023 (inclus), accessible uniquement sur Internet et valable en France Métropolitaine (Corse comprise) et en Belgique, sur les produits éligibles Zodiac indiqués en annexe 1
- Valable chez les distributeurs partenaires de l'opération uniquement. La liste exhaustive de ces revendeurs peut être consultée à tout moment via le lien [www.zodiac-promo.fr/revendeurs](http://www.zodiac-promo.fr/revendeurs). Opération promotionnelle non-éligible à l'achat d'un robot Zodiac® sur internet.
- Non cumulable, limitée à une seule demande par produit acheté (offre limitée à une demande par formulaire en ligne) et par foyer (même nom et/ou même adresse et/ou même numéro de téléphone et/ou même adresse mail).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service consommateurs de l'opération via :zodiac-promo@adp-promo.fr

## ARTICLE 3/ DOTATION

La dotation consiste à un bon d'achat d'une valeur de 70€ à 110€ selon le modèle de robot Zodiac® acheté (voir en annexe 1). Le bon d'achat se présente sous forme d'une lettre chèque pour la France Métropolitaine (Corse comprise) et sous forme d'un bon d'achat dématérialisé pour la Belgique, prérempli à l'ordre de son bénéficiaire exclusif (le distributeur Zodiac) avec indication de sa valeur en chiffre.

La lettre chèque et le bon d'achat dématérialisé sont non transmissibles, le participant en a le seul profit.

A l'issue de la période de validité (31/12/2023), les bons d'achat ne seront plus acceptés par les revendeurs. Les lettres chèques non utilisées ne feront l'objet d'aucun remboursement sous quelque forme que ce soit. Toute tentative de fraude sera sévèrement punie. Chaque revendeur français ou belge, partenaire de cette promotion assume la responsabilité pleine et entière d'acceptation ou de refus d'un chèque ou d'un bon d'achat. En cas de litige, Zodiac se réserve le droit de réclamer si besoin, un justificatif (une facture d'achat client) à un de ses revendeurs.

Les revendeurs encaisseront les bons d'achat remis par leurs clients, à la seule condition qu'ils leur soient remis entre le 07/04/2023 et le 31/12/2023 et qu'ils soient préalablement libellés à leur ordre, de façon lisible et sans rature. A défaut, ils seront en droit de les refuser.

Les revendeurs français encaisseront les bons d'achat émis sous forme de chèques bancaires, directement auprès de leurs établissements bancaires.

Les revendeurs belges encaisseront les bons d'achats, remis par leurs clients, auprès de la Société Fluidra, sous forme d'avoirs TTC valables sur les prochaines factures établies par Fluidra jusqu'au 31 mars 2024 inclus, sous réserve de conformité du code unique mentionné sur chaque bon d'achat.

Le montant total de ces avoirs s'élèvera à la somme des bons d'achats, remontés avec les factures associées, par chaque revendeur belge avant le 31 janvier 2024, soit à l'adresse email suivante : [marketing@fluidra.fr](mailto:marketing@fluidra.fr) soit par voie postale à cette adresse :

FLUIDRA COMMERCIAL FRANCE  
81 avenue Maurice Bellonte  
66000 PERPIGNAN  
FRANCE

## ARTICLE 4/

Les frais de connexion et d'impression des bons d'achats (belges) seront non remboursés. Chaque participant belge fait son affaire de l'impression de son bon. Toute demande illisible, incomplète et/ou erronée et/ou envoyée hors délai et/ou ne respectant pas les modalités ci-dessus et/ou manifestement frauduleuse sera considérée comme nulle. Un e-mail, indiquant que votre dossier est non-conforme, vous sera envoyé.

Si vous n'avez pas reçu votre bon d'achat dans un délai de 6 semaines après déclaration de votre achat, formulez une réclamation auprès de notre service promotion. Pour formuler une réclamation auprès de notre service promotion, fournissez une copie de l'ensemble de votre dossier (formulaire, facture/ticket de caisse, confirmation, date d'envoi). Toute réclamation doit être effectuée par mail à l'adresse mail [zodiac-promo@adp-promo.fr](mailto:zodiac-promo@adp-promo.fr) ou à l'adresse postale L'AGENCE PROMO adp / opération Zodiac - 118 rue du Bourbonnais 69009 LYON - FRANCE avant le 31/08/2023, cachet de la poste faisant foi. Passé la date du 31/08/2023, votre réclamation ne pourra être prise en compte. Toute réclamation incomplète et/ou illisible ne sera pas traitée et ne sera pas archivée.

## ARTICLE 5/ DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par L'AGENCE PROMO Adp domiciliée à Lyon (69), et par FLUIDRA domicilié à Perpignan (66), responsables de traitement afin de gérer le remboursement des offres commerciales sur les produits.

Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services habilités de Fluidra Commercial France. La base légale du traitement est le consentement des personnes. Nous conservons vos données pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'opération.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition à la prospection commerciale, y compris le profilage, d'un droit d'opposition pour motif légitime, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès, en vous adressant à [dataprivacy@fluidra.com](mailto:dataprivacy@fluidra.com), accompagné de la copie d'un titre d'identité portant votre signature.

FLUIDRA COMMERCIAL FRANCE, FLUIDRA BELGIQUE et FLUIDRA S.A se réservent le droit de modifier ou d'interrompre à tout moment l'opération, en cas de force majeure, sans aucune forme d'indemnité. Tout document annexe est complémentaire au présent règlement. La participation à cette opération implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement.

Le règlement, déposé via [www.reglement.net](http://www.reglement.net) à la SELARL 812- HUISSIERS, huissiers de justice associés, 88 boulevard de la Reine - 78000 Versailles, peut être consulté sur le site [www.zodiac-promo.fr](http://www.zodiac-promo.fr) ou être envoyé gratuitement sur simple demande à l'adresse de l'opération [zodiac-promo@adp-promo.fr](mailto:zodiac-promo@adp-promo.fr).

## ANNEXE 1

**\*Liste des produits Zodiac concernés par l'offre :**

<b>ROBOT</b>	<b>CODE</b>	<b>Montant BDA</b>
RA 6900 iQ	WR000296	110 €
RA 6700 iQ	WR000197	100 €
RA 6500 iQ	WR000198	90 €
RA 6300 iQ	WR000199	80 €
RE 4600 iQ	WR000323	70 €
RE 4400 iQ	WR000327	70 €
RF 5400 iQ	WR000411	80 €
40 XA iQ	WR000325	70 €
30 XA iQ	WR000329	70 €
CNX 3060 iQ	WR000472	70 €
CNX 4060 iQ	WR000543	70 €
XA 3095 iQ	WR000473	70 €
RV AQ 54	WR000261	70 €
XA 4095 iQ	WR000475	70 €
ALPHA iQ 63 Bio	WR000277	80 €
RE 4470 iQ	WR000342	70 €

Liste des points de vente participants disponible sur [www.zodiac-promo.fr/revendeurs](http://www.zodiac-promo.fr/revendeurs)